

Préposé ou préposée à l'entretien de piscines (concours 2026-80)

Travaux publics et immeubles

Poste temporaire– Concours ouvert aux candidats et candidates internes et externes

Mission du service

Assurer la pérennité et la fonctionnalité de l'ensemble des infrastructures, des équipements et des bâtiments publics dans une perspective de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Responsabilités et objectifs de la fonction

Travaux comportant l'accomplissement de diverses de nettoyage, d'entretien et d'opération du système de filtration de l'eau du Centre aquatique. Travaux comportant l'utilisation, l'entretien, l'opération et la réparation des équipements de filtration et de traitement de l'eau des bassins. La personne salariée est également tenue d'effectuer des travaux d'entretien et de nettoyage des planchers, des murs, des plafonds et des équipements qui s'y rattachent en se servant des échafaudages appropriés. Elle doit, de plus, effectuer diverses tâches telles que le balayage, le lavage, le cirage, le décapage, et le polissage des planchers, le détachage et le « shampoing » des tapis, l'époussetage et la vidange des paniers.

La personne salariée voit à l'opération des équipements de filtration et de traitement de l'eau et au maintien de la qualité de l'eau selon les normes établies. Elle est tenue d'analyser et d'interpréter les données des différents appareils de contrôle du système de filtration et de traitement de l'eau. Elle compile les données sur les formulaires appropriés et rédige au besoin les rapports pertinents sur différentes analyses ou études réalisées. Elle est également tenue d'assurer le maintien du bon ordre et d'assurer le respect des règlements régissant les locaux sous sa juridiction, et de voir au maintien de la propreté des lieux.

La personne salariée, au besoin, utilisera une camionnette ou une fourgonnette pour se rendre à son lieu de travail et pour transporter l'outillage ou une petite quantité de matériel nécessaire dans l'exécution de sa fonction.

Exigences du poste

Le ou la titulaire doit détenir un diplôme d'études secondaires et avoir quelques années d'expérience pertinente. Il ou elle doit détenir un permis de conduire de classe 5 valide.

Bonnes connaissances :

- du français et de l'anglais parlés, du français écrit ;
- des produits utilisés pour l'entretien des installations de sports et loisirs ;
- des méthodes modernes d'entretien et de nettoyage des installations de sports et loisirs ;
- des pratiques utilisées dans l'entretien des lieux publics ;
- des systèmes de filtration des installations aquatiques ;
- des règlements régissant les installations de sports et de loisirs ;
- des méthodes d'utilisation des échafaudages.
- de la conduite de l'appareil motorisé utilisé, de sa capacité et de ses limites.

Habilités :

- à se servir d'appareils ménagers tels qu'aspirateur, polisseuse, frotteuse, récurateur-aspirateur, laveuse et autres du même genre ;
- à faire des réparations mineures avec les outils manuels appropriés ;
- à opérer un chariot élévateur hydraulique ;
- à travailler en hauteur ;
- à maintenir l'ordre et à inspirer le respect et l'autorité ;
- à faire preuve de tact et de courtoisie.
- à conduire l'appareil motorisé utilisé.

Horaire

Vendredi, samedi et dimanche : 13 h 00 à 1 h 00

Période d'affichage

12 au 22 mars 2026

Salaire

33,25 \$ / heure (Groupe 7 - Col bleu)

Pour soumettre votre candidature

Pour postuler, rendez-vous à www.pointe-claire.ca/fr/ville/emplois/ et cliquez sur « Explorer les emplois disponibles ». Vous devez soumettre votre candidature au plus tard le **22 mars 2026**.